

NOTICE THEME 9 Comment concilier la croissance économique et le développement durable ?

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| I. Les sources de la croissance économique soutenable..... | 2 |
| 1. La croissance économique..... | 2 |
| 1.1. La définition de la croissance..... | 2 |
| 1.2. Les facteurs explicatifs de la croissance..... | 2 |
| 1.3. La dynamique de la croissance..... | 4 |
| 1.4. Les limites de la croissance..... | 7 |
| 2. Le développement durable..... | 10 |
| 2.1. La genèse du concept de développement durable..... | 10 |
| 2.2. Les principes généraux du développement durable..... | 11 |
| 2.3. Les outils de la politique du développement durable..... | 11 |
| 2.4. L'économie circulaire..... | 12 |
| 2.5. L'économie collaborative..... | 12 |
| 2.6. L'économie sociale et solidaire (ESS)..... | 14 |
| II. La réduction de la pauvreté et le rôle de l'éducation et de la formation..... | 15 |
| 1. La pauvreté absolue et la pauvreté relative..... | 15 |
| 2. Le rôle de l'éducation et de la formation dans la réduction de la pauvreté..... | 16 |

Mots-clés : Croissance, développement durable, économie circulaire, économie collaborative, économie sociale et solidaire, pauvreté absolue, pauvreté relative, éducation

I. Les sources de la croissance économique soutenable

1. La croissance économique

1.1. La définition de la croissance

Pour l'économiste François Perroux « *la croissance est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels* ».

On dit donc d'un pays qu'il est en croissance lorsqu'il est en mesure de fournir une quantité de plus en plus importante et diversifiée de biens et services à ses habitants, ce qui fait référence à une double dimension quantitative et qualitative de la croissance (diversité des biens disponibles dans l'économie).

La croissance étant définie comme un processus d'accumulation, le problème est d'identifier les facteurs qui sont à l'origine de la croissance et qui se sont progressivement accumulés, et la dynamique qui relie ces facteurs entre eux.

1.2. Les facteurs explicatifs de la croissance

Le travail

(Cf. thème 2 programme de première)

On peut définir la production annuelle d'un pays comme la production moyenne d'une heure de travail (évaluée en euros) multipliée par la quantité annuelle de travail.

| |
|--|
| $\text{Production annuelle d'un pays} = \text{quantité annuelle de travail (quantité de travail)} \\ \times \text{production par heure travaillée (« qualité » du travail)}$ |
|--|

La croissance de la population active occupée est donc un facteur de croissance de la population. Cependant si la croissance économique ne dépend que de la croissance de la population active, elle ne conduira pas à un enrichissement de la production par tête et donc du revenu des individus.

Un élément plus important encore est l'augmentation de la *productivité horaire du travail*. Celle-ci est une mesure de l'efficacité du travail, et elle joue un rôle crucial en matière d'analyse de la croissance. Plus la productivité horaire du travail augmente, plus la production du pays augmente, mais surtout plus la productivité par individu augmente...

La productivité du capital

(Cf. thème 2 programme de première)

Le capital physique accumulé est parallèlement une source de croissance et donc de création de richesse. L'augmentation du stock de capital (le nombre de machines et d'usines) a évidemment une influence sur le niveau de la production. Cette accumulation permet aussi d'économiser du travail humain et de favoriser l'augmentation de la productivité du travail grâce en particulier au progrès technique « incorporé » dans les machines.

La productivité globale des facteurs de production

(Cf. thème 2 programme de première)

C'est l'effet cumulé de la productivité du travail et de la productivité du capital. Celle-ci est difficile à mesurer car on est obligé d'additionner des facteurs de nature différente. Mais elle constitue un élément important de croissance quand la richesse augmente plus vite que les facteurs de production nécessaires pour la produire. Certains économistes comme Robert Gordon expliquent le ralentissement de la croissance actuelle par le ralentissement des gains de productivité sur longue période (cf. stagnation séculaire). Le paradoxe de Solow est une autre illustration de ce phénomène.

Le paradoxe de la productivité de Solow : « Les ordinateurs sont partout [...] sauf dans les statistiques de PIB ». La part des dépenses de recherche et développement (R&D) dans le PIB peut augmenter considérablement sans pour autant observer un accroissement de la productivité globale des facteurs de production. Une dépense en R&D peut être plus ou moins « efficace » ; il faut un flux important de dépenses pour que le 'stock' se maintienne à un rythme élevé ; il faut du temps pour que l'impact positif sur la croissance des innovations technologiques apparaisse. Ce paradoxe est cependant contesté (voir notice sur le thème 2)

Les ressources naturelles

L'activité de production industrielle nécessite des ressources naturelles (facteur de production comme la terre en agriculture ou matière première comme le gaz ou le pétrole). C'est d'ailleurs par la possession de ressources naturelles que s'expliquent la révolution industrielle et le décollage (le take-off défini par W.W. Rostow) de certains pays comme l'Angleterre au XVIIIème siècle grâce au charbon.

Symétriquement, toute activité de production rejette des déchets dans la nature impactant de fait la qualité des ressources disponibles et/ou la résilience de ces dernières (capacité de renouvellement de la ressource), et dégradant l'environnement.

L'épuisement de certaines ressources – ou le renchérissement de leur extraction – peut être un facteur de ralentissement économique, surtout pour les pays qui ont assis leur développement uniquement sur la valorisation de ces ressources.

Une ressource est dite renouvelable lorsqu'elle se reconstitue à l'échelle du temps humain. On en distingue alors différents sous-types :

- les ressources renouvelables dont le prélèvement s'opère sur un flux : ralentir le débit d'un cours d'eau en y installant un barrage permet de produire de l'électricité sans diminuer la quantité d'eau dans le cours d'eau en question. Ces ressources de flux permettent de prélever de l'énergie (vent, soleil, marées, ..).
- les ressources renouvelables dont le prélèvement s'opère sur un stock : elles sont renouvelables si et seulement si le taux d'exploitation est inférieur au taux de régénération du stock. C'est théoriquement le cas des ressources halieutiques, des stocks de gibier etc. Mais la surexploitation de ces ressources rend ces ressources de moins en moins renouvelables.

Une ressource est dite non renouvelable si son rythme de régénération est géologique. Le temps géologique est de l'ordre du million ou un milliard d'années, bien supérieur donc au temps humain qui n'excède pas le siècle. Cette distorsion des échelles de temps rend ces ressources non renouvelables à l'échelle du temps humain. Il s'agit de ressources de gisement (gaz, pétrole, minerais) que l'exploitation va épuiser.

1.3. La dynamique de la croissance

Les connaissances et la technologie

La connaissance et la technologie sont des facteurs endogènes de croissance.

Dans le processus de production, une économie produit spontanément des expériences et donc des connaissances. Il apparaît que plus la croissance est élevée, plus la production d'expériences et de connaissances est forte. Ces connaissances et expériences se traduisent en innovations, qui favorisent en retour la croissance. On a même un phénomène amplificateur car plus la croissance est forte, plus l'économie dans son ensemble peut dégager des ressources pour financer la recherche-développement, et donc à terme l'innovation.

L'innovation consiste en un ensemble de processus permettant de créer ou d'améliorer des produits, techniques ou services pour le compte d'une organisation ou d'une entreprise. L'innovation technologique concerne la création de nouvelles techniques concernant le processus de production ou le produit lui-même. Elle est le produit de la recherche fondamentale (en général publique) et de la recherche-développement (souvent privé ou donnant lieu à des partenariats public/privé).

L'accumulation de connaissances a de nombreux effets externes :

- en produisant, une entreprise accumule des connaissances qui lui permettront d'être plus performante, mais qui serviront aussi aux firmes qui l'entourent, par effet d'imitation ou grâce au turn-over d'une main d'œuvre ayant gagné en savoir-faire.
- l'accumulation de connaissances a donc une efficacité privée (celle dont profite

l'entreprise), mais aussi une efficacité sociale (celle dont profite l'ensemble de l'économie et de la société).

- cependant ce processus peut s'interrompre si l'inventeur réalise qu'il ne trouve pas un bénéficiaire personnel à innover, et que ce sont ses concurrents qui bénéficient du produit de son innovation, et cela sans avoir eu à en financer la recherche-développement correspondante.

C'est la raison pour laquelle ont été mis en place progressivement des droits de propriété sur les innovations.

La protection des connaissances et de la technologie : les droits de propriété.

La connaissance est un bien non-rival, sa consommation par un agent ne prive pas les autres agents de sa consommation et ne l'altère pas. De ce fait, la définition des droits de propriété sur la connaissance est toujours imparfaite et il est impossible d'empêcher complètement sa diffusion. Cette diffusion est au cœur de l'externalité positive qui génère la croissance auto entretenue.

La non-rivalité permet la diffusion large et à bas coût de la connaissance, contribuant ainsi à la croissance.

La contrepartie de cette facilité de circulation est la difficulté d'assurer la rémunération de l'inventeur. En effet, un concurrent peut mettre sur le marché un produit identique, imité de l'invention initiale, et il peut même le vendre à un prix inférieur puisqu'il n'a pas à amortir les frais de recherche. L'innovateur peut ainsi se faire expulser du marché qu'il a créé. Si les choses suivent régulièrement ce cours, les innovateurs potentiels hésiteront à se lancer, et le rythme de l'innovation en sera réduit d'autant.

La connaissance n'est pas seulement non-rivale, elle peut être aussi partiellement ou totalement exclusive. Un bien est dit exclusif lorsqu'un agent, le propriétaire, peut en contrôler l'usage. Tel est le but des droits de propriétés sur des innovations, c'est-à-dire les brevets.

Le droit de propriété sur une invention est beaucoup moins évident à mettre en place que sur les biens matériels. Le système de brevets d'invention en est la forme généralement adoptée. Il assure à son propriétaire un monopole temporaire d'exploitation de son invention, qu'il peut mettre lui-même en fabrication ou dont il peut vendre des licences

En procurant une situation de monopole à certains agents, le brevet opère donc une distorsion de la structure de marché, l'éloignant de la concurrence parfaite.

Le système de brevets met ainsi l'entreprise innovante dans une situation de monopole qui lui assure une rente de monopole, c'est-à-dire une rémunération qui est, selon la théorie économique, supérieure à ce qu'elle serait en situation de concurrence.

Ce système est cependant source d'une dynamique car la rente de monopole est provisoire ; au bout d'un certain temps, l'innovation tombe dans le domaine public et

de nouvelles innovations rendent les premières obsolètes.

Quoique contraires à l'esprit du marché, les rentes de monopole sont donc utiles car elles assurent une bonne rentabilité à l'activité de recherche-développement et leur caractère provisoire encourage une dynamique de l'économie.

Le problème de la protection de l'inventeur se pose en ces termes : une innovation aboutit, d'une part, à un bien, vendu sur le marché et qui rémunère son inventeur ; et, d'autre part, à un accroissement du stock de connaissances qui lui n'est pas rémunéré. Ainsi chaque innovateur non seulement accroît son propre revenu, mais en plus permet une augmentation des connaissances et donc de la productivité de ses collègues et successeurs. Et pour cela il n'est pas rémunéré. Le rendement social de l'innovation est supérieur à son rendement privé.

Il convient de souligner la difficulté d'arbitrer entre protection des brevets (pour inciter à l'innovation) et diffusion des innovations (pour inciter à leur adoption dans l'ensemble de l'économie).

Entreprises et dynamique de la croissance

De nombreux travaux économiques ont mis en évidence trois faits :

- dans les économies développées, environ 1/3 des gains de productivité du travail proviennent du processus de création et destruction d'entreprises, et les 2/3 restant se font à l'intérieur des entreprises existantes,
- la démographie des entreprises est donc un facteur important de la croissance et de la progression des revenus,
- les nouvelles entreprises et les anciennes ne contribuent pas de la même manière aux gains de productivité. Les entreprises existantes le font plutôt en investissant et en substituant du capital au travail, les nouvelles entreprises le plus souvent en augmentant la productivité globale des facteurs.

Le renouvellement des entreprises est donc en soi un facteur de progrès de la productivité. Il y a cependant dans ce domaine une différence entre l'Europe et les Etats-Unis.

Elle ne tient au nombre de naissances d'entreprises ni à leur mortalité qui sont voisines des 2 côtés de l'Atlantique, mais à la croissance de celles qui survivent : aux EU, les entreprises naissent petites mais celles qui survivent font plus que doubler leur effectif en 2 ans. En Europe, elles croissent de 10 à 20% seulement.

Autrement dit, l'économie américaine « teste » les nouvelles entreprises et leur permet de grandir très rapidement lorsqu'elles sont porteuses de produits innovants ou de technologies efficaces.

1.4. Les limites de la croissance économique

Croissance et inégalités

« *La marée montante soulève tous les bateaux* » disait **John F. Kennedy**. Cependant la croissance n'améliore pas de manière égale tous les revenus. Certains agents économiques bénéficient plus de la croissance que d'autres, soit parce qu'ils bénéficient de rentes de situation (le propriétaire d'un terrain en zone constructible), soit parce qu'ils possèdent au départ un capital financier qu'ils ont pu valoriser, soit enfin parce que leur capital humain (leur stock de connaissances) leur permet de mieux se « vendre » sur le marché du travail.

Le lien entre croissance et inégalité a été souvent étudié. D'abord un constat sur les cinquante dernières années :

- On constate une diminution des inégalités de revenus entre les pays riches (ou développés) et le reste du monde. Cette diminution des inégalités est principalement due à la formidable croissance de la Chine et d'une moindre mesure de l'Inde, qui ont permis à une fraction importante de leur population d'accéder au statut des « classes moyennes » ;
- Les inégalités à l'intérieur de chaque pays (mesurées par le coefficient de Gini¹) ont tendance à augmenter. C'est le cas dans les pays occidentaux. On pense que 1% des ménages américains a bénéficié de l'essentiel de la croissance de revenus des États-Unis au cours des 20 dernières années. Grâce à la robustesse de son système social et au poids des prélèvements obligatoires, cette hausse des inégalités a été fortement contenue en France.

Pour un certain nombre d'économistes, d'inspiration plutôt libérale, les inégalités sont non seulement inéluctables mais souhaitables pour le dynamisme d'une économie. Elles favorisent en effet l'innovation, l'esprit d'entreprise, la compétition entre les individus. Et donc permettent l'augmentation de la richesse produite. Elles sont même socialement utiles. En effet, grâce à la théorie du « ruissellement », l'ensemble de la population en bénéficie, les riches dépensant leur argent qui irrigue l'ensemble de l'économie.

À l'inverse d'autres économistes montrent que les inégalités ne sont pas simplement un problème moral ou social, mais aussi un problème économique :

- l'accumulation de richesse entre les mains d'une infime partie de la population détourne une partie des revenus de la consommation de biens courants pour la concentrer sur des biens de luxe, créant ainsi des bulles spéculatives ou des nuisances environnementales (cf. les yachts qui s'agglutinent l'été dans les ports de la Méditerranée). De même une autre partie de ces revenus est thésaurisée (dans des paradis fiscaux par exemple) sans bénéficier à l'ensemble de l'économie ;
- les inégalités découragent un certain nombre d'individus à entreprendre ou s'investir car ils ne bénéficient pas au départ du capital financier ou social qui leur

¹ Le coefficient de Gini mesure les inégalités de revenu dans une économie sur une échelle de 0 à 1. Plus on est proche de 0, plus les inégalités sont faibles. Et à l'inverse plus on est près de 1, plus les inégalités sont fortes (1 signifierait qu'un seul individu touche l'ensemble des revenus de l'économie).

- permettrait de se lancer ;
- Les inégalités se traduisent souvent par une grande pauvreté à l'autre spectre de la population, entraînant des problèmes sanitaires et des tensions sociales qui pénalisent l'ensemble de l'économie.

D'une façon générale, les grandes inégalités ont un effet délétère sur la société, avec des coûts sociaux et environnementaux importants qu'il est malheureusement difficile de mesurer.

Croissance et épuisement des ressources

L'épuisement des ressources naturelles peut être un facteur de ralentissement de la croissance. Les pays occidentaux ont eu une économie « dopée » avec une énergie peu chère (le charbon puis le pétrole) et un accès sans limite aux autres ressources naturelles, en particulier dans les pays africains.

La situation a changé. Même si on n'a pas atteint le « pic »² concernant le pétrole, celui-ci est de plus en plus cher à extraire (coûts de production, mais aussi coûts sociaux et environnementaux), comme le montre l'exploitation des schistes bitumineux. Les énergies de substitution présentent soit de conditions d'exploitation contestées (le nucléaire), soit un potentiel encore faible (le solaire, l'éolien).

De même les nouveaux produits de consommation électronique nécessitent le recours massifs à des métaux nouveaux nommés « terres rares ». Comme leur nom l'indique, ces métaux sont peu répandus et doivent mobiliser des moyens importants et polluants pour leur extraction. La Chine détient dans ce domaine une avance considérable sur les autres pays industrialisés, en détenant des ressources importantes sur son sol bien sûr, mais aussi en maîtrisant l'extraction de ces terres rares dans le sol de certains pays africains (la République du Congo par exemple).

Les ressources alimentaires constituent un cas particulier compte tenu de leur caractère vital et de leur importance dans l'histoire humaine. Au XIX^{ème} siècle un économiste anglais, Malthus, prévoyait des crises alimentaires régulières, avec des famines. En effet pour lui, la population augmentait avec une croissance géométrique, alors que la production alimentaire n'augmentait qu'avec une croissance arithmétique. La révolution agricole a infirmé cette prédiction et a libéré pendant plus d'un siècle l'Humanité du spectre de l'insuffisance alimentaire. En effet si des famines se sont produites tout au long du XIX et du XX^{ème} siècle, cela est dû plus à des problèmes de distribution ou des aléas climatiques momentanés qu'à une véritable insuffisance de la production mondiale.

Les choses commencent à changer et le danger d'une production alimentaire réapparaît, et cela pour de nombreuses raisons :

- l'épuisement des sols,
- la raréfaction des terres agricoles, grignotées par la croissance urbaine,

² Le **pic pétrolier** (ou « *peak oil* » en anglais) désigne le moment où l'extraction mondiale de pétrole (calculée en millions de barils par jour) aura atteint son niveau maximal avant de connaître par la suite un déclin dû à l'épuisement progressif des réserves de pétrole contenues dans le sous-sol terrestre. Il est estimé actuellement à 2025.

- la multiplication des événements climatiques,
- l'évolution des habitudes alimentaires, et en particulier l'explosion de la consommation de viande, dont la production est très gourmande en espace,
- la croissance démographique introduite par la généralisation de la transition démographique³ et l'allongement de la durée de vie.

Des crises alimentaires majeures, ou même chroniques, constituent évidemment un frein à la croissance, pénalisant la main d'œuvre disponible et nécessitant de consacrer une part plus importante du revenu à l'alimentation, contrairement aux prédictions des lois d'Engel (*voir notice thème 3 de la classe de première*).

Croissance et réchauffement climatique

C'est évidemment le défi majeur que l'humanité doit affronter dans les décennies qui viennent. Le réchauffement climatique dû à l'émission massive de gaz à effet de serre (GES) a un coût monumental, chiffré à plusieurs milliers de milliards de dollars par des économistes⁴. Cela comprend le coût des crises climatiques, de la montée des eaux, de l'inondation des côtes, de l'avancée du désert, du développement de nouvelles maladies, etc. Cela comprend aussi le coût qu'entraînerait le changement radical de nos modes de vie et de production.

Face à ses périls, il y a bien sûr des « climato-sceptiques » pour lesquels rien ne devrait changer. Cependant, parmi ceux qui ont conscience de la réalité du réchauffement climatique, deux positions s'affrontent :

- ceux qui pensent que pour limiter le réchauffement climatique, il faudrait ralentir, et même annuler la croissance économique qui entraîne des émissions de GES toujours plus importantes. C'est l'option de la décroissance défendue par les plus radicaux des écologistes.
- ceux qui pensent au contraire que la croissance est indispensable pour financer la transition énergétique. En effet celle-ci nécessite des investissements considérables (changement du parc automobile, décarbonisation de la production, réhabilitation de l'habitat, etc.).

La deuxième position est la plus largement partagée car elle semble concilier les impératifs de croissance en termes d'emplois et de revenus, et les nécessités de la lutte contre le réchauffement climatique. Cependant la question est de savoir à quelles conditions cela est possible compte tenu de l'inertie du système économique et de ses contraintes. À ce propos l'image d'un immense paquebot qui se dirige vers un iceberg et dont il est très difficile de modifier la trajectoire est souvent reprise !

³ La transition démographique est le phénomène qui voit dans le même temps la réduction de la mortalité infantile et du taux de natalité.

⁴ Voir le rapport de Nicolas Stern, publié en 2006 à la demande du gouvernement du Royaume-Uni

2. Le développement durable

2.1. La genèse du concept de développement durable.

Ce concept de développement durable est né d'une réflexion progressive sur le sens et la nature de la croissance économique. Quelques dates permettent d'en marquer l'évolution :

- **En 1972** un groupe de réflexion le « Club de Rome » commande un rapport, qui sera appelé le rapport Meadows, sur l'évolution de notre modèle économique au regard des ressources naturelles disponibles. En utilisant un modèle économétrique, les auteurs de ce rapport collectent les données de 1820 à 1970 et tracent des tendances sur les décennies à venir. Sur la période étudiée le PIB mondial a été multiplié par 48, le PIB/habitant a été multiplié par 8.5, l'espérance de vie est passé de 38 à 70 ans. Dans le même temps la consommation de ressources naturelles a explosé. À ce rythme, le rapport Meadows prévoit que les ressources naturelles seront épuisées à l'aube du XXI^{ème} siècle. Le Club de Rome en déduit qu'il faut une croissance zéro, ce qui n'est pas explicite dans le rapport. Les prévisions calculées dans le rapport Meadows se sont avérées assez pessimistes et la catastrophe annoncée ne s'est pas produite. Pourtant elles ont permis de prendre conscience des limites de la croissance économique.
- **L'étape suivante importante est 1987**, avec la publication du rapport Brundtland. Celui-ci définit explicitement le développement durable : « Le développement durable est celui qui répond aux besoins du présent, sans compromettre les besoins des générations futures ».
- **En 2015**, lors de la COP21 à Paris, un accord international est adopté à l'unanimité des pays participants visant à limiter le réchauffement climatique à moins de 2C. Même si cet accord est aujourd'hui remis en cause par la sortie des États-Unis il marque la prise de conscience non seulement du caractère fini des ressources naturelles, mais aussi des dangers du réchauffement climatique.

Le développement était jusqu'à présent défini en opposition au concept de croissance comme une évolution qui permet non seulement l'augmentation de la richesse produite, mais aussi la modification pérenne des structures économiques. La notion de développement était surtout utilisée pour décrire les dynamiques qui permettraient aux pays « en développement » de sortir de leur situation de « sous-développement ».

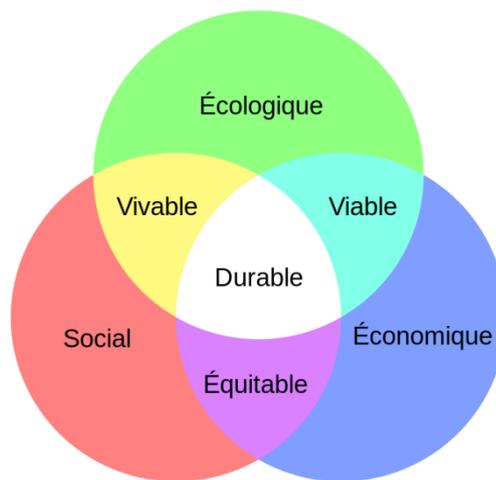
Pour dépasser ce concept et prendre en compte les contraintes liées aux limites de la croissance, les instances internationales et les économistes ont formé le terme anglais de « sustainable development » (du latin « sustinere », garder en vie) qui sera traduit en français par l'expression « développement soutenable ». Il semble que désormais l'expression de « développement durable » se soit imposée.

2.2. Principes généraux du développement durable

Le développement durable est caractérisé par la volonté de concilier trois impératifs :

- un impératif économique, qui est permettre l'augmentation de la production de richesses socialement utiles,
- un impératif social qui est de satisfaire les besoins essentiels du plus grand nombre, et en particulier des plus pauvres
- un impératif écologique qui est de préserver les ressources de la planète et de contenir le réchauffement climatique.

Les interactions entre ces impératifs peuvent être visualisées dans le schéma suivant⁵ :



À ces trois impératifs s'ajoute un principe général de gouvernance qui permet de s'assurer de la pertinence et de la mise en œuvre effective de la démarche : la participation de tous les acteurs aux décisions.

2.3. Les outils des politiques de développement durable

La mise en œuvre des impératifs du développement durable suppose la mobilisation de tous les agents économiques (entreprises, ménages, banques). Elle donne aussi un rôle important aux pouvoirs publics, un rôle bien entendu de sensibilisation et d'information, mais aussi un rôle actif grâce aux instruments de la politique économique. À cet égard, on peut citer :

- les mesures contraignantes, essentiellement constituées par la réglementation et l'édiction de normes,

⁵. Ce schéma a été présenté et diffusé par A. Villain (Géologue), en 1993, lors d'une réunion sur le développement durable à la communauté urbaine de Lille, l'idée originale semble venir d'un bureau d'étude nommé Re-source.

- les mesures incitatives de nature fiscale, inspirés des travaux de l'économiste anglais Arthur Cecil Pigou, qui visent à « internaliser » le coût social des activités des entreprises, en particulier en matière de pollution. Il s'agit d'une application du principe du « pollueur/payeur ».

Une discussion est apparue chez les économistes sur les vertus comparées des quotas ou de la taxation.

- La taxation semble la plus facile à mettre en œuvre mais son caractère général peut entraîner des oppositions vives et des inégalités de traitement, pour une efficacité qui peut être discutée. Il en a été ainsi pour l'augmentation des taxes sur les carburants qui ont touché une population rurale et modeste, provoquant des mouvements sociaux importants.
- La politique des quotas vise à attribuer à chaque agent un quota d'émission de gaz à effet de serre. Si ces émissions réelles sont inférieures à ce quota, il pourra vendre la partie du quota non utilisée à un agent qui a lui dépassé son quota. Ainsi se crée un véritable marché des quotas, avec un prix de la tonne équivalent carbone. Ce prix doit être suffisamment élevé pour inciter les agents à réduire leurs émissions de GES.

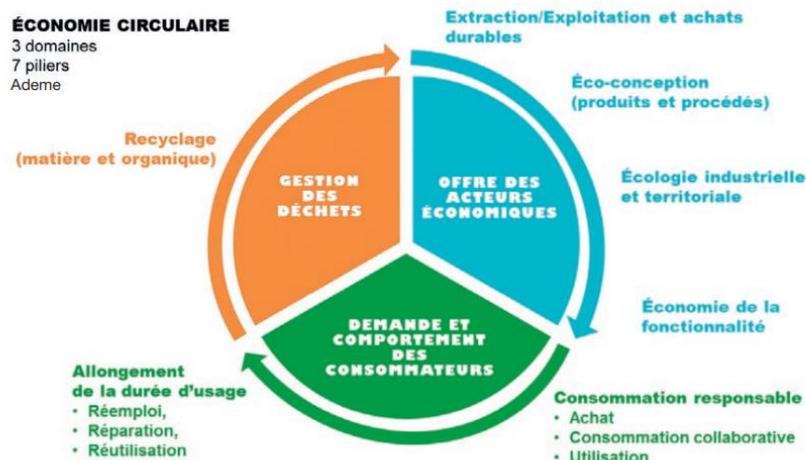
D'autres mécanismes économiques, plus décentralisés, peuvent favoriser le développement durable. Nous en citerons deux : l'économie circulaire et l'économie collaborative.

2.4. L'économie circulaire

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. Ceux-ci sont dans la mesure du possible récupérés à la fin du cycle de vie d'un produit pour être réintégré dans un autre processus productif. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) comme le montre le schéma suivant :



Source : ministère de la transition écologique et durable

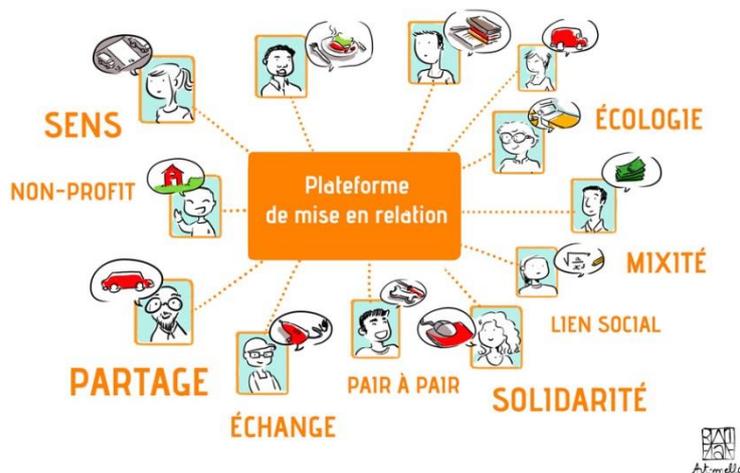


Source : ADME

2.5 L'économie collaborative

L'économie collaborative, également appelée économie de partage, est une économie qui se met directement en place entre particuliers (de pair à pair). Elle repose sur **le partage ou l'échange** de biens (voiture, logement, parking, perceuse, etc.), de services (covoiturage, bricolage, etc.), ou de connaissances (cours d'informatique, communautés d'apprentissage, etc.), avec échange monétaire (vente, location, prestation de service) ou sans échange monétaire (dons, troc, volontariat), **par l'intermédiaire d'une plateforme numérique** de mise en relation.

L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE ORIGINELLE



<https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/economie-collaborative-economie-en-mouvement>

En misant sur l'échange ou le réemploi de biens comme de services, l'économie collaborative permet de limiter l'impact environnemental de nouvelles productions, ces dernières étant de fait limitées. Toutefois, l'économie collaborative pose des problématiques nouvelles :

- celle de la concurrence libre et non faussée vis-à-vis de l'économie traditionnelle (l'hôtellerie, les déplacements urbains, l'artisanat),
- celle du financement de la protection sociale et des services publics dont bénéficie l'économie collaborative qui est très peu imposée,
- celle du salariat et du droit du travail. L'économie collaborative oblige en effet chaque agent souhaitant participer à l'échange à posséder l'ensemble des facteurs de production nécessaires à sa participation à la plateforme d'échange. Tout le monde devient donc entrepreneur.

1.6. L'économie sociale et solidaire (ESS)

Cette expression est purement française. En Europe, on utilise plutôt « économie sociale ».

On peut définir l'ESS comme l'ensemble des entreprises privées avec une structure formelle dotées d'une autonomie de décision et jouissant d'une liberté d'adhésion, créées pour satisfaire aux besoins de leurs membres à travers le marché en produisant des biens ou en fournissant des services d'assurance ou de financement, dès lors que les décisions et toute répartition des bénéfices ou excédents entre les membres ne sont pas directement liées au capital ou aux cotisations de chaque membre, chacun d'entre eux disposant d'un vote.

Toutes les coopératives font ainsi partie de ce courant, à l'image du Crédit agricole. Toutes les mutuelles également, ainsi que le monde associatif (avec quelques différences entre la France et les autres pays européens).

Donc l'ESS recouvre des pratiques socio-économiques dont la finalité n'est pas la maximisation du profit, mais la réponse à des besoins tant sociaux qu'environnementaux non satisfaits par le marché ou la puissance publique.

Le secteur de l'économie sociale représente 6% de la population active en Europe.

Le développement de l'ESS correspond à plusieurs constats :

- l'impossibilité du marché à répondre à certains besoins, ou bien à des coûts prohibitifs pour les personnes concernées ;
- la difficulté de l'État de compenser ces défaillances du marché compte tenu de la spécificité de ces besoins ;
- la volonté des adhérents de forme d'organisation plus souple, où leur voix peut être entendue et prise en compte.

II. La réduction de la pauvreté et le rôle de l'éducation et de la formation

1. La pauvreté absolue et la pauvreté relative

La définition des différentes formes de pauvreté

La pauvreté peut être définie comme un état d'une personne (ou d'un ménage) caractérisé par un manque (absolu ou relatif) de ressources, matérielles ou non (revenu, savoir, considération, etc.) pouvant déboucher sur une marginalisation de la personne vis à vis du groupe ou de la société.

- La pauvreté absolue concerne les personnes qui ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de satisfaire leurs besoins essentiels.
- la pauvreté relative concerne les personnes qui ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de consommer ce qui paraît "normal" dans une société donnée, à un moment donné.

On distingue la pauvreté monétaire et la pauvreté en condition de vie :

- la pauvreté monétaire met en évidence une insuffisance de revenu. Elle peut être absolue ou relative.
- la pauvreté en conditions de vie se traduit par un manque global d'éléments de bien-être matériels. Elle est parfois appelée pauvreté non monétaire. On l'appréhende par l'insuffisance des revenus, mais aussi par de nombreux autres indicateurs, par exemple les retards de paiement des loyers, le mauvais équipement du logement en éléments de confort jugés indispensables (douche, par exemple), etc.

La mesure des différentes formes de pauvreté

La pauvreté absolue (incapacité pour un individu de satisfaire ses besoins élémentaires : se nourrir, se vêtir, se loger, se chauffer, faire subsister sa famille) s'évalue en monnaie et comme un minimum vital. Au 01/01/2002, cela nécessiterait 10 euros par jour par personne environ en France. Les Etats-Unis mesurent leur pauvreté avec un indicateur de ce type.

La pauvreté relative concerne, d'après l'Union européenne, "tous les individus ou les familles dont les ressources (matérielles, culturelles et sociale) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre dans lequel ils vivent". Toutefois, seuls les revenus sont pris en compte dans les mesures : sont pauvres les individus dont le revenu disponible est inférieur à 50% ou 60% (selon les statistiques et les pays) du revenu disponible médian (ou moyen).

En France, le "seuil de pauvreté" habituellement retenu est de 50% du revenu médian. L'Union européenne retient le seuil de 60% du revenu médian (ce qui correspondrait pour la France et pour une personne seule à 1 008 euros par mois en 2014). Inutile de dire qu'il y a davantage de pauvres quand on retient le seuil de 60% que quand on retient celui de 50% ! On voit donc que la définition de la pauvreté est socialement construite : il n'est pas anodin de choisir l'un ou l'autre seuil...

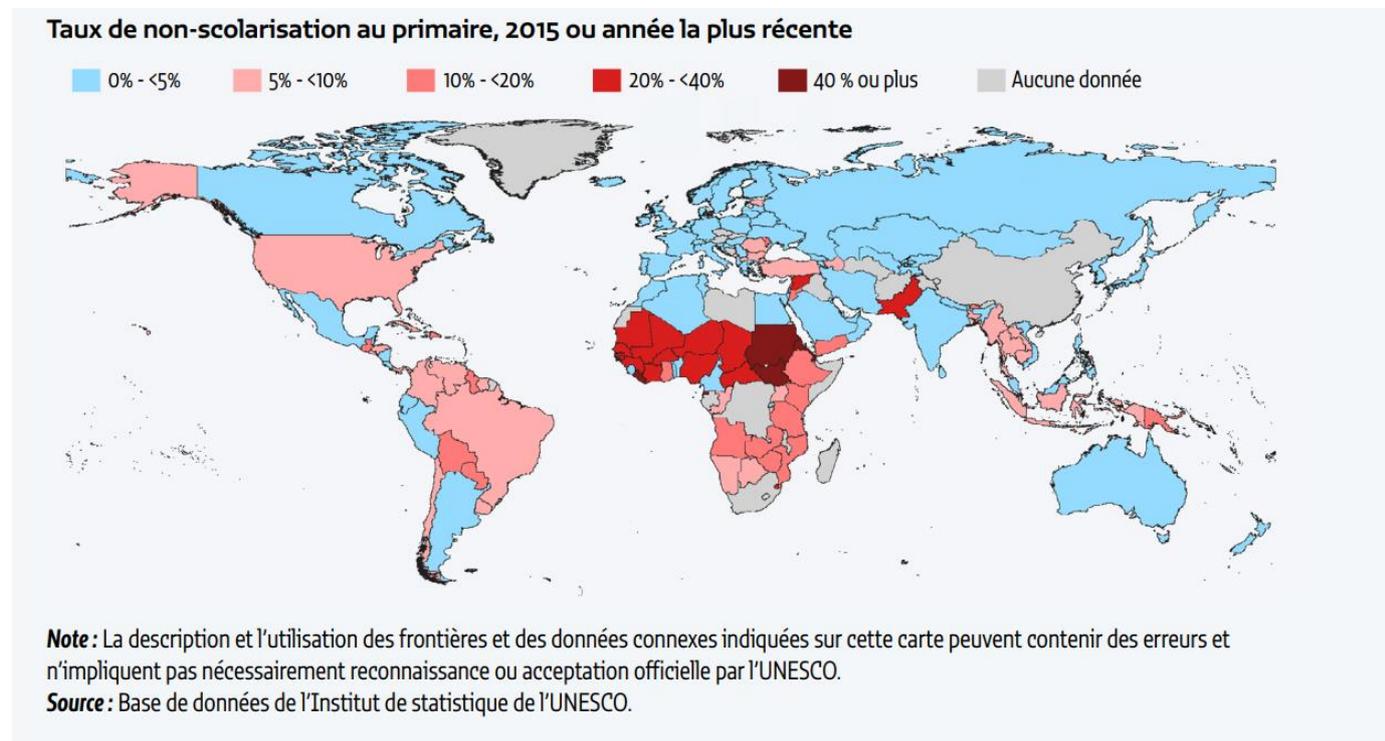
La pauvreté non monétaire, ou en conditions de vie, se mesure par toute une batterie d'indicateurs qui évaluent la pauvreté en matière de logement, en matière d'accès à la culture, en matière d'accès aux infrastructures de garde d'enfants, etc.

Source : <http://ses.webclass.fr/notion/pauvrete>

2. Le rôle de l'éducation et de la formation dans la réduction de la pauvreté

Le rapport de l'UNESCO publié en 2017 et disponible [ici](#) permettra d'illustrer le lien entre éducation et lutte contre la pauvreté.

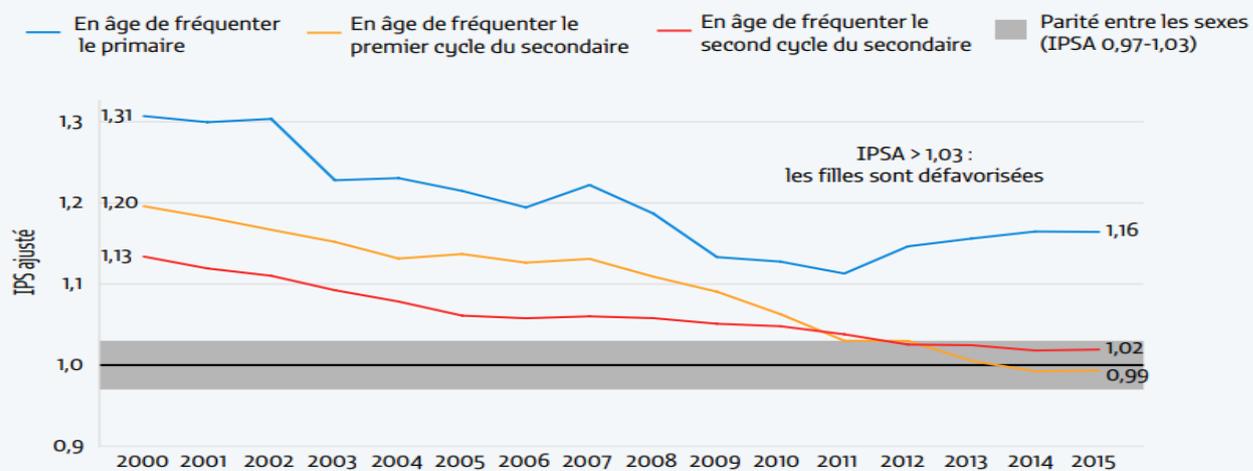
Nous en reprenons les principaux éléments.



- Le taux de pauvreté mondial pourrait être divisé par deux si tous les adultes achevaient leur études secondaires les pays les plus impactés par la déscolarisation précoce, sont les pays d'Afrique subsaharienne. Dans ce groupe de pays, la pauvreté pourrait y être réduite de 2/3.
- L'enseignement permet de développer des compétences et par conséquent d'améliorer l'employabilité et les revenus des agents (CF thème 2 : capital humain). De plus, il diminue les risques socio-économiques en permettant une mobilité sociale aux plus pauvres.
- La scolarisation des filles est le second enjeu. Il existe encore une disparité entre sexe concernant le taux de scolarisation. Cette disparité est mesurée par l'ISPA (indice de parité entre les sexes ajusté) et tend à décroître depuis 2011.
- Enfin, il apparaît qu'un accès équitable à l'éducation permet de réduire la pauvreté et d'accélérer la croissance économique. Cet accès équitable à

l'éducation va de pair avec la mise en place d'une politique publique de l'éducation.

IPSA du taux mondial de non-scolarisation par groupe d'âge et par sexe, 2000-2015



Note : IPSA = indice de parité entre les sexes ajusté (taux de non-scolarisation des filles/taux de non-scolarisation des garçons ; **Encadré 1**).

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Auteurs : Julie Laclautre et Pierre Vinard